Communiqué de la FNEC-FP FO à l'issue de l'intersyndicale du 12 décembre :

Les 4 syndicats **FO, CGT, SUD, et FSU** se sont réunis en intersyndicale ce lundi 12 décembre.

Les 3 syndicats **FNEC-FP Force Ouvrière, CGT Educ'Action, Sud éducation** réaffirment leur opposition au plan dit « mixité sociale » proposé par le Conseil départemental.

FO, CGT, SUD rappellent leur opposition à ce plan qui organise à court terme la fermeture du collège Badiou puis celui de Bellefontaine. Ils rappellent leur refus de fermeture des SEGPA des 4 collèges REP+.

FO, CGT, SUD appuient les initiatives et la mobilisation des collègues pour l'annulation de toute fermeture à Badiou et à Bellefontaine. Au contraire, elles exigent l'ouverture de collèges et la satisfaction des revendications des personnels conformément à l'appel commun FNEC-FP FO, CGT, SUD du mois de novembre 2016.

Le CDEN sous présidence du Conseil départemental se tiendra le 11 janvier. Nos 3 organisations se prononcent contre ce projet et proposent de manifester le jour du CDEN au conseil départemental.

> FO dénonce la précipitation qui prévaut à l'élaboration et à la mise en œuvre de ce projet. Aucun plan d'ensemble entre les différentes institutions n'est élaboré. Les décisions futures se prendraient au fur et à mesure après que la décision de fermer Badiou et Bellefontaine soit imposée. Une telle précipitation, au regard des enjeux, n'augure rien de positif sur l'avenir des jeunes élèves et des personnels chargés d'assurer leurs apprentissages.

FO remarque de même, l'évolution de la « philosophie » du Conseil départemental entre juin et décembre sur la mise en œuvre du projet. En juin, il annonçait que le volontariat serait la règle. En novembre nécessité faisant loi, afin d'imposer la commande gouvernementale, l'obligation de transfert s'imposerait pour tous les futurs 6e. Cette évolution n'est-elle pas révélatrice des motivations réelles qui gouvernent ces décisions ? Selon le Conseil départemental, il resterait 3000 places vacantes dans les collèges de Toulouse. Sur le terrain, nous ne portons pas la même appréciation.

Nous notons aussi le risque de stigmatisation des élèves concernés.

Enfin, nous notons qu'aucune réponse n'a été donnée sur :

- le temps passé dans les transports, et les conséquences de ce transport sur de jeunes élèves ;
- l'accompagnement de l'ensemble des élèves dans le nouveau collège d'accueil ;
- la façon dont serait assuré le lien parents/enseignants, les parents se retrouvant éloignés du collège ;
- la scolarisation des fratries ;
- la perte des moyens des collèges REP+ ;
- le maintien dans un avenir proche et lointain des moyens pour les écoles REP+, les futurs collèges n'étant plus classés REP+, y compris si Badiou est reconstruit « vers Saint Simon » ;
- Aucun texte réglementaire ou législatif n'a été mis en œuvre pour offrir des garanties statutaires aux personnels touchés par les fermetures (pas plus orale d'ailleurs) ;

D'autre part, FO rappelle que la concurrence entre l'école privée et l'école publique est injuste et inégalitaire : les établissements privés sont subventionnés par milliards sur fonds publics, mais ils sont dispensés d'appliquer les règles du public : ils choisissent les élèves et les familles, se dispensent d'appliquer les réformes (par ailleurs majoritairement rejetées par la population et les personnels enseignants), sont alimentés par des financements privés. Avec cette mesure forcée, FO estime que la possibilité d'un cran supplémentaire dans la fuite des élèves du public vers le privé est probable.

C'est pourquoi, le 11 janvier, FO votera donc contre ce projet dit « mixité sociale » et appuiera les revendications des collègues.

Rappel du vote lors du CDEN du 27 juin sur le projet « Mixité sociale » sous présidence du Conseil départemental :

- **CONTRE : FNEC-FP FO**
- **POUR : FSU, UNSA, CFDT / associations de parents d'élèves (FCPE, PEEP) / Elus territoriaux / associations**